

<https://villefranche.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article292>



# Dispositifs

- Persévérance scolaire

Date de mise en ligne : vendredi 24 juin 2022

---

Copyright © CIO de Villefranche - Tous droits réservés

---

### Lutter contre le décrochage scolaire auprès des jeunes

- Les **dispositifs relais** s'adressent aux jeunes de moins de 16 ans
- Les **Parcours d'Aménagement de Formation Initiale (PAFI)**, sont proposés à des jeunes d'au moins 15 ans en risque de décrochage et scolarisés dans un établissement du second degré. Ils permettent de profiter d'un parcours aménagé constitué de temps scolaire et d'activités telles qu'un stage en entreprise ou une période en service civique. Les jeunes conservent le statut scolaire durant toute la durée du parcours, qui peut aller de quelques semaines à une année maximum.
- L'accompagnement de la **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)**, avec un référent qui prend en charge les jeunes de plus de 16 ans en mode individuel ou collectif. L'objectif est d'amener les jeunes vers la reprise d'une formation à temps plein ou en alternance, vers l'emploi ou vers tout autre dispositif.
- Le **lycée de la nouvelle chance** accueille les jeunes de 18 à moins de 26 ans ayant quitté le système scolaire et sans solution depuis au moins un an avec des pré-requis de niveau V. Les jeunes suivent une formation en alternance avec un parcours allégé, l'objectif étant d'obtenir un bac professionnel ou un CAP en un ou deux ans.